



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE
OFFICE DES VINS ET DES PRODUITS
DU TERROIR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vinalies internationales : Deux crus neuchâtelois distingués

Les Vinalies internationales, qui se sont déroulées du 29 février au 4 mars 2008 à Paris, ont couronné un encavage du canton de Neuchâtel en distinguant deux de ses crus, soit le Domaine E. de Montmollin Fils à Auvernier

Ce concours, initié et organisé par l'Union des oenologues de France, a rassemblé près de 3.000 échantillons en provenance de toutes les régions du monde. Les dégustateurs officient par jury de minimum cinq dégustateurs : deux Français et trois internationaux, sous la responsabilité d'un président de table, ce dernier étant un œnologue français.

61 distinctions pour la Suisse

Les médailles ont été décernées dans le respect du règlement de l'Organisation internationale de la vigne et du vin. La Suisse a remporté 16 distinctions d'or et 45 distinctions d'argent sur les 234 médailles d'or et 706 médailles d'argent attribuées.

Un encavage de Neuchâtel s'est particulièrement distingué en remportant deux médailles. Il s'agit du Domaine E. de Montmollin Fils, à Auvernier qui s'est vu remettre une médaille d'or pour son Pinot noir élevé en barrique de chêne, Neuchâtel AOC 2005 et une médaille d'argent pour son Pinot Gris, Auvernier AOC 2006.

Pour de plus amples renseignements:

Edmée Rembault-Necker, cheffe de l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT)
tél. 032 889 42 16.

Neuchâtel, le 7 mars 2008